



## SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

EXPERTISE, ACCOMPAGNEMENT, INNOVATION



## ATELIERS DOCUMENT UNIQUE

Les employeurs doivent obligatoirement recenser les risques présents dans leur entreprise, évaluer leur gravité, leur probabilité de survenue et consigner ces informations dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Ce document les aidera à décider des actions de prévention à mettre en place, à repérer et à déclarer les salariés exposés à des risques particuliers.

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels doit être réactualisé à chaque évolution de l'activité et au moins une fois par an.

**INSCRIPTIONS : [WWW.GIMS13.COM](http://WWW.GIMS13.COM)**

En 2024 avec le Gims, prenez soin de toute l'entreprise.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL

# CALENDRIER ANNUEL 2024

**EN PRÉSENTIEL : 08H30 - 12H00**

**INSCRIPTION : [GIMS13.COM/VOTRE-AGENDA](https://gims13.com/votre-agenda)**

Information : [inscription-du@gims13.com](mailto:inscription-du@gims13.com)

## NIVEAU I

### JANVIER

MARDI 23 CASTELLANE  
MARDI 30 JOLIETTE

### FEVRIER

MARDI 6 CORINTHE  
JEUDI 8 JOLIETTE  
JEUDI 15 LA VALENTINE  
LUNDI 19 LA CIOTAT

### MARS

MARDI 12 LA VALENTINE  
JEUDI 14 AUBAGNE  
JEUDI 21 JOLIETTE

### AVRIL

JEUDI 11 LA CIOTAT  
JEUDI 18 CORINTHE

### MAI

MARDI 28 JOLIETTE  
JEUDI 30 LA VALENTINE

### JUIN

MARDI 11 JOLIETTE  
JEUDI 13 AUBAGNE

### JUILLET

JEUDI 4 LA CIOTAT  
MARDI 9 JOLIETTE

### SEPTEMBRE

MARDI 10 CASTELLANE  
MARDI 17 LITTORAL

### OCTOBRE

MARDI 1 AUBAGNE  
JEUDI 10 CASTELLANE

### NOVEMBRE

MARDI 5 AUBAGNE  
MARDI 26 JOLIETTE

### DECEMBRE

LUNDI 2 AUBAGNE  
JEUDI 5 LA VALENTINE

## NIVEAU II

JEUDI 28 MARS JOLIETTE  
JEUDI 4 AVRIL AUBAGNE  
LUNDI 13 MAI CASTELLANE  
MARDI 18 JUIN LITTORAL  
LUNDI 1<sup>ER</sup> JUIL. LA VALENTINE  
JEUDI 12 SEP. LA CIOTAT  
LUNDI 14 OCT. JOLIETTE  
LUNDI 4 NOV. LA VALENTINE  
MARDI 3 DEC. LITTORAL

### PRÉREQUIS ATELIERS NIVEAU I

- Adhérent sans Document Unique ou ayant amorcé la démarche sur le logiciel NOA.
- Être utilisateur de l'espace adhérents PADOA.
- Écouter le podcast qui vous sera adressé avec la confirmation d'inscription.
- Se munir de son ordinateur portable.

### PRÉREQUIS ATELIERS NIVEAU II

- Adhérent avec Document Unique réalisé sur le logiciel NOA ou par tout autre moyen.
- Apporter son Document Unique.
- Pour les utilisateurs du logiciel NOA, être utilisateur de l'espace adhérents PADOA et se munir de son ordinateur portable.



© Gims - Décembre 2023

Siège social : 18 rue de la République 13001 Marseille

Tel : 04 91 14 32 14 - [info@gims13.com](mailto:info@gims13.com)